

## Soixante-dix-septième Assemblée mondiale de la santé

### Point 13.4 de l'ordre du jour provisoire

### Organe intergouvernemental de négociation chargé de rédiger et de négocier une convention, un accord ou un autre instrument international de l'OMS sur la prévention, la préparation et l'intervention en cas de pandémie

### Déclaration de la circonscription

Mai 2024

*Avant de commencer à lire la déclaration de la circonscription, voici les acteurs non étatiques qui l'ont cosignée :*

- *FDI Fédération Dentaire Internationale*
- *FIP Fédération internationale pharmaceutique*
- *CII Conseil International des Infirmières*
- *AMM Association médicale mondiale*
- *Physiothérapie mondiale*
- *La société internationale d'oncologie pédiatrique (SIOP)*

Cinq des organisations qui soutiennent cette déclaration font partie de l'Alliance mondiale des professions de santé, qui représente plus de 41 millions de dentistes, d'infirmières, de pharmaciens, de kinésithérapeutes et de médecins dans le monde, et qui a conclu un protocole d'accord avec l'OMS.

Nous félicitons l'INB pour le travail acharné réalisé au cours des deux dernières années et les améliorations apportées à l'article 7 concernant le personnel de santé et de soins, pour lequel un accord initial a été obtenu dans le projet d'accord de l'OMS sur les pandémies soumis par l'INB à l'Assemblée. Dans le texte final du projet de traité, nous apprécions l'inclusion des éléments suivants :

- travail décent
- aborder la question de la santé mentale
- la prévention et l'atténuation de la violence

- l'élimination des inégalités, telles que les inégalités de rémunération et les obstacles rencontrés par les femmes
- une consultation et une responsabilisation significatives des travailleurs de la santé et des soins, et le recrutement international éthique.

Nous nous félicitons également de l'accent mis sur le maintien à tout moment des services de soins de santé essentiels, qui doivent inclure la santé bucco-dentaire et assurer la continuité du traitement des maladies transmissibles et non transmissibles qui mettent la vie en danger.

Nous regrettons que l'INB n'ait pas été en mesure de parvenir à un consensus sur l'ensemble du projet d'accord. La période de rédaction a été une fenêtre d'opportunité, galvanisée par la dernière pandémie, dans laquelle nous devons agir avant que la prochaine pandémie ne survienne. Nous les exhortons à poursuivre et à achever le processus de négociation dès que possible, afin de ne pas perdre l'élan et de ne pas être pris au dépourvu, une fois de plus.

Parmi les questions encore en cours de négociation, nous sommes particulièrement préoccupés par l'accès aux agents pathogènes et le partage des avantages. Nous soulignons l'importance de l'équité en matière de santé dans ces négociations, qui devraient être au cœur de l'accord sur la pandémie. L'accès rapide aux échantillons d'agents pathogènes profitera au personnel de santé en accélérant les temps de réponse et en réduisant l'impact de la prochaine pandémie, réduisant ainsi la pression sur les travailleurs de la santé et des soins. Une distribution juste et équitable des vaccins, des diagnostics et des traitements en cas de pandémie permettra de réduire les taux d'infection et le nombre de cas, ce qui allégera la charge qui pèse sur le personnel de santé dans toutes les régions du monde. Nous encourageons les États membres à établir des conditions d'accès et de partage des avantages solides et véritablement équitables, dans l'intérêt de tous : nous ne sommes en sécurité que lorsque nous le sommes tous.